



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cinéma

Question écrite n° 47786

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport qui a été remis cette semaine au Gouvernement pour sortir le cinéma français du marasme économique dans lequel il se trouve. Le document avance 50 propositions pour réformer son système de financement à l'heure du numérique. Ce rapport préconise de mettre fin aux cachets excessifs en obligeant les professionnels à distinguer les dépenses liées au « talent » (acteurs principaux, réalisateurs, scénaristes) et le reste des coûts. Parmi les autres propositions figure également la possibilité de rendre l'offre de vidéo à la demande par abonnement disponible plus rapidement. Enfin, le document avance des solutions pour élargir le financement comme le *crowdfunding*. Aussi, elle lui demande quelles suites rapides elle compte donner à ce rapport.

Texte de la réponse

L'ensemble des propositions du rapport remis par Monsieur René Bonnell le 8 janvier dernier, intitulé « Le financement de la production et de la distribution cinématographiques à l'heure du numérique », fait l'objet, depuis le 13 mars dernier, d'une concertation avec les organisations professionnelles. Celle-ci est menée à un rythme soutenu dans les différents groupes de travail concernés. A l'issue de cette concertation, les mesures retenues seront prises par voie d'accord interprofessionnel, par voie réglementaire ou par voie législative.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47786

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 579

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3851